

Audits énergétiques

ELIGIBLE A MAPRIMERENOV'
SELON LES EXIGENCES REGLEMENTAIRES DU 17 NOVEMBRE 2020 & DU 30 MAI 2018 AG17 RÉPOND AUX EXIGENCES DE FORMATION CONTINUE
DES RÉFÉRENTS TECHNIQUES DÉFINIES POUR LA QUALIFICATION RGE OPQIBI 19.11 / QUALIBAT 8731

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Mettre en place une méthodologie d'audit. • Savoir recueillir et analyser les informations permettant de comprendre le fonctionnement réel du bâtiment dans sa globalité et en particulier d'un point de vue énergétique.
Être capable de préparer la visite sur site et d'identifier les points sensibles.
Savoir évaluer, sur site, l'état des systèmes de chauffage, d'ECS, de refroidissement, d'éclairage et de ventilation, du bâti et des équipements responsables des autres usages.
Savoir questionner, sur site, les occupants sur le confort et les usages.
Être capable de recoller l'analyse des factures avec l'évaluation des consommations théoriques du bâtiment faite sur logiciel de calcul autre que réglementaire.
Savoir identifier les usages énergétiques à fort impact, être capable de dégager les priorités de travaux et de les chiffrer.
Connaître les techniques globales du bâtiment (équipements, modes constructifs) et la sinistralité associée aux interventions d'amélioration de l'efficacité énergétique.

PROGRAMME

Contexte et enjeux des audits énergétiques en maisons individuelles
Comprendre les objectifs du décret du 30 mai 2018 relatif aux conditions de qualifications des auditeurs
Connaître le contenu attendu de l'audit conformément à l'arrêté du 17 novembre 2020.
Connaître les différentes réglementations thermiques dans les logements, les labels et le DPE
Comprendre les objectifs de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte

Etat des lieux et modélisation du logement
Récupérer les bons documents avant la visite
Analyser les documents récupérés
Préparer la visite (fiche de relevés terrain, préparation des équipements de mesure ...)
Réaliser la visite sur site : s'appuyer sur une fiche de relevés pour identifier la typologie des parois opaques, la nature des menuiseries, analyser les équipements existants (chauffage, climatisation, ECS, ventilation, éclairages, usages électriques spécifiques).
Être capable d'utiliser les équipements de mesures pour réaliser les relevés in situ.
Savoir questionner l'occupant sur son confort et ses usages

PUBLIC CIBLÉ

Thermiciens, Entreprises du bâtiments, Responsables travaux, AMO, Diagnostiqueurs immobiliers.

PRÉ REQUIS

Contactez l'organisme de qualification avant de vous inscrire à la formation afin de valider vos prerequis en vue de la mention RGE. Conformément aux du décret du 30 mai 2018
Thermicien ou responsable de travaux avec une durée d'expérience en matière de rénovation énergétique de :
- 1 an si titulaire diplôme de niveau I dans le domaine de la maîtrise de l'énergie
- 3 ans si titulaire diplôme de niveau II ou III
- 5 ans si titulaire d'un autre titre ou diplôme.

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours, 14 heures

MODALITÉ & DÉLAIS D'ACCÈS

Accès sur place En distanciel
identifiants a recevoir par e-mail

CONTACT INSCRIPTION

Standar : 01.78.81.18.18
Mobile : 07.54.45.39.67

TARIF & FINANCEMENT

990.00€ NET DE TAXE



Audits énergétiques

ELIGIBLE A MAPRIMERENOV'

SELON LES EXIGENCES REGLEMENTAIRES DU 17 NOVEMBRE 2020 & DU 30 MAI 2018 AG17 RÉPOND AUX EXIGENCES DE FORMATION CONTINUE DES RÉFÉRENTS TECHNIQUES DÉFINIES POUR LA QUALIFICATION RGE OPQIBI 19.11 / QUALIBAT 8731

PROGRAMME (SUITE)

Recoller les factures énergétiques (chauffage, besoin d'ECS, climatisation et autres usages électriques) avec l'évaluation des consommations faites par un logiciel de calcul autre que réglementaire
Analyser l'état initial du logement et identifier les usages énergétiques à fort impact

Propositions de travaux d'améliorations énergétiques

Connaître les techniques globales d'amélioration de la performance énergétique en s'appuyant sur les meilleures techniques existantes (bâti, équipements)

Connaître les sinistralités pouvant être associées aux interventions d'amélioration de l'efficacité énergétique

Réaliser une simulation énergétique permettant de recoller les consommations réelles avec les consommations issues du calcul. A partir de ce calcul, des scénarios d'amélioration seront chiffrés. • Les propositions de travaux comprennent à minima :

- Un scénario qui vise à baisser d'au moins 30% les consommations d'énergie primaire

Un scénario qui vise à atteindre le niveau de performance « BBC rénovation » en 4 étapes maximum

Les simulations seront réalisées à partir d'un logiciel non règlementaire, sauf pour le scénario « BBC rénovation »

Les calculs seront réalisés selon la méthode comportementale et 3CL ou TH-CE-Ex : avantages & inconvénients pour chaque méthode

Présentation des résultats

Rédiger un rapport d'audit (contexte, objectif, descriptif du bâti et des équipements, la localisation, les conditions lors de la visite, les documents récupérés auprès des occupants, la méthode de calcul utilisée, les scénarii de rénovation)

Autoévaluation du rapport d'audit produit à l'aide de la grille d'évaluation ADEME

Présenter les résultats de manière synthétique et pédagogique

Savoir présenter oralement les conclusions d'un audit énergétique

Présenter les principales aides financières existantes dont peut bénéficier le client

Argumenter les pistes d'amélioration et savoir convaincre l'occupant de passer à l'action

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Questionnaire à choix multiples de validation des connaissances

Attestation individuelle de fin de formation.

La formation n'est qu'une étape pour obtenir votre mention RGE. Un certificat de fin de réalisation est envoyé en fin de formation.

MOYENS TECHNIQUE & PÉDAGOGIQUE

- Etudes de cas sur maisons individuelles, calcul sur logiciel thermique
- Carnets des bases de thermiques, de relevés terrain et des meilleures techniques de rénovation disponibles
- Exposés à l'aide de documents PowerPoint diffusés par vidéo projection.
- Exemple de fiche de questionnement de l'occupant
- Présentation du matériel : vitromètre, lasermètre, wattmètre, thermomètres et hygromètre
- Vidéos, photos, factures énergétiques...